



# IMPACT DE LA COVID-19

## – ITÉRATION DE L'ENQUÊTE 2

Soutenu par



### PRINCIPALES CONCLUSIONS

Au cours des deux dernières semaines, un dirigeant d'entreprise sur trois a déclaré que la situation de son entreprise s'est aggravée

**48%** ont déclaré qu'il n'y avait pas eu de changement dans la situation de l'entreprise

**20%** ont déclaré que sa situation s'est améliorée

**7/10** des entreprises qui ont signalé une détérioration l'attribuent à une baisse des ventes, et 39% l'attribuent également à des problèmes d'approvisionnement

Les taux d'accès au soutien gouvernemental sont restés faibles et stables

**2%** des entreprises ont indiqué avoir reçu un soutien au cours des deux dernières semaines, contre 4% lors de la première itération

**4%** ont déclaré ne pas avoir besoin de soutien, contre 9% lors de la première itération

**21%** ont demandé un soutien et attendent une réponse, contre 17% pour l'itération précédente, une légère augmentation

En l'absence de soutien du gouvernement, les entreprises prennent des mesures extrêmes pour faire face à l'impact de la COVID-19

**29%** des entreprises ont dû mettre en congé ou licencier des employés en raison de la COVID-19

**31%** des entreprises ont également réduit leurs dépenses en capital

**1/4** Près d'une entreprise sur quatre ne sait pas comment elle réussira à honorer ses dettes

Dans cette itération du briefing, nous passons en revue l'ensemble du soutien offert aux entreprises en RDC à la fois par le gouvernement et par les organisations internationales.<sup>1</sup>

1. La dernière (deuxième) itération de l'enquête a eu lieu du 9 au 15 août et 203 entreprises ont été interrogées. La première itération de l'enquête a eu lieu entre le 16 et le 25 juillet et 239 entreprises ont été interrogées.

## À PROPOS DE L'ÉTUDE

Les restrictions nationales imposées par la propagation de la pandémie de la COVID-19 et le ralentissement économique mondial ont eu un impact sur des secteurs clés de l'économie (ex. l'industrie minière). Cela a créé un environnement difficile pour les entreprises en République démocratique du Congo (RDC). Les entreprises ont donc besoin du soutien du gouvernement pour minimiser les effets négatifs de cette crise. Cette étude vise à fournir une analyse et des recommandations, élaborées grâce à la contribution directe des chefs d'entreprise du pays, pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes sur l'effet des décisions politiques prises jusqu'ici et sur les mesures supplémentaires susceptibles de répondre aux besoins des entreprises.

L'étude est un partenariat entre ELAN RDC et la Fédération des Entreprises du Congo (FEC). L'enquête initiale de la FEC de mai 2020 sur les effets de la COVID-19 sur les activités économiques en RDC a été bien accueillie. Cette nouvelle étude comprend de légères modifications à l'enquête de mai 2020 et sera réalisée huit fois. Elle comprendra des informations sur plus de 200 entreprises de divers secteurs, tailles



et localisation spatiale sur une base bi-hebdomadaire pour comprendre les défis en constante évolution. Le programme se déroulera sur 20 semaines de juillet à décembre 2020. Les résultats de la dernière itération de l'enquête menée entre le 15 et le 22 août 2020 sont disponibles en téléchargement [ici](#). Ce rapport, également disponible en français, fait suite à des publications antérieures accessibles [ici](#).

## SOUTIEN OFFERT AUX ENTREPRISES

Alors que les entreprises continuent de faire face aux pressions économiques dues à COVID-19, le gouvernement, les organisations internationales et d'autres acteurs proposent divers programmes de soutien au secteur privé en RDC. Nous avons répertorié ci-dessous certaines de ces initiatives, cependant, nous informons les lecteurs que celles-ci ne sont aucunement cautionnées par le FEC, ELAN, ou le gouvernement britannique. Les chefs d'entreprise doivent prendre en considération, de façon indépendante, le caractère approprié des initiatives au vu de leur situation et mener des vérifications préalables avant de déposer leur candidature. La liste ci-dessous est conçue comme guide se limitant à indiquer le type d'aide proposé, et ne constitue pas une recommandation encourageant les entreprises à se porter candidates à un programme quelconque.

### Soutien gouvernemental

- Prêts disponibles dans certains secteurs

En mai, le gouvernement a demandé au Fonds de promotion de l'industrie (FPI) d'affecter 10 millions de dollars américains à l'octroi des prêts aux entreprises touchées par la pandémie à un taux d'intérêt nul. Le FPI ciblera les secteurs suivants: agriculture, pêche et élevage, agro-industrie, produits pharmaceutiques et chimiques, soutien à la commercialisation et logistique. Les entreprises doivent être opérationnelles depuis trois ans, utiliser des matières premières locales et être en mesure de produire des résultats tangibles grâce au financement.



Pour plus d'informations sur la manière de postuler, voir l'entretien avec M. Fely Samuna ci-dessus.

- Soutien aux producteurs de cobalt

Fin juin, le gouvernement a annoncé que l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC) serait opérationnelle d'ici deux mois. L'EGC achètera tout le cobalt extrait de manière informelle ou auprès des mineurs artisanaux pendant une période indéterminée afin de protéger l'économie de la RDC contre les fluctuations de prix. Bien qu'il s'agisse d'une intervention planifiée auparavant, sa reprise, parallèlement à la réouverture des mines fermées, pourrait soutenir la reprise économique. Actuellement, il n'y a pas d'informations disponibles publiquement sur la façon d'accéder à ce dispositif, mais nous reviendrons sur le programme dans les prochaines itérations.

- Cessation des exonérations fiscales

En avril, le gouvernement a introduit des exonérations

fiscales pour soutenir les importations principales. Celles-ci comprenaient notamment la suspension de la perception de la TVA à l'importation et à la vente pour une période de trois mois (du 20 avril au 20 juillet) sur certains produits de première nécessité. La cessation de cette mesure a engendré une augmentation des prix sur le marché dans un contexte de dépréciation du taux de change estimé à 16% entre avril et juillet. Le Gouvernement a décidé de suspendre l'exonération de la TVA sur les importations des entreprises minières ainsi que de l'interdiction des mécanismes des compensations accordées aux entreprises ou d'utilisation des crédits TVA pour apurer les dettes fiscales. Toutes ces mesures devraient faire l'objet d'un examen approfondi auprès du Gouvernement en concertation avec le secteur privé.

- **La Banque centrale offre un allègement de la dette**

En avril, la Banque centrale du Congo (BCC) a créé une nouvelle facilité de financement garanti à long terme (jusqu'à 24 mois) pour les banques commerciales afin de soutenir l'octroi de nouveaux crédits pour l'importation et la production de denrées alimentaires et produits de base. La BCC a encouragé les banques commerciales à restructurer les prêts affectés par la COVID-19 sans aucune pénalité. La BCC a gelé les règles de classification des prêts pour permettre aux institutions financières de suspendre l'application des pénalités de retard de paiement des créances pendant la période de crise.

- **Soutien du Fond pour l'inclusion financière (FPM)**

En août 2020, le FPM a officiellement annoncé avoir reçu des fonds d'urgence de partenaires donateurs -dont la KfW Bank et l'Agence française de développement (AFD)- pour stimuler les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME). Pour distribuer ces fonds, le FPM travaillera par l'intermédiaire de banques partenaires et d'institutions de microfinance. Pour plus d'informations sur ce programme contactez le FPM à [contact@fpm.cd](mailto:contact@fpm.cd), au +243 992006139 ou veuillez remplir la demande d'assistance technique sur <https://fpm.cd/fr/demande-dassistance-technique>

### **Autres sources de soutien**

- **Financement des petites entreprises par Proparco**

Cet organisme a relancé son initiative de 2,5 milliards d'euros «Choisissez l'Afrique» pour soutenir les PME africaines dans la reprise (jusqu'en 2022). Le groupe AFD mettra en œuvre l'initiative, qui est accessible aux PME en RDC. De plus, l'AFD propose un «Camp d'Entreprise Sociale et Inclusive» gratuit aux entrepreneurs africains pour lutter contre le COVID-19. Pour plus d'informations et pour postuler, visitez leur [site Web](#).

- **Appui de la Banque mondiale à l'est de la RDC**

En mai, la Banque mondiale a approuvé un financement supplémentaire de 445 millions de dollars américains

pour son projet de stabilisation pour la paix dans l'est de la RDC. Ce projet vise à réaffecter et à mobiliser des fonds pour atténuer les impacts de la COVID-19 sur la population congolaise. Cela comprend la création de plus de 1,3 million de jours de travail temporaires pour les personnes vulnérables et l'équipement de 45,000 ménages avec des technologies agropastorales améliorées. Pour plus d'informations sur ce programme, consultez la nouvelle page du projet [ici](#).



- **Appui aux familles d'agriculteurs**

En juillet 2020, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a lancé le Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient (PADRIR) de 130,4 millions de dollars américains pour soutenir la résilience de 410 000 petits exploitants agricoles. Le programme vise à promouvoir des cultures résistantes au climat et avec une valeur nutritionnelle plus élevée, tout en renforçant l'inclusion des petits agriculteurs dans les solutions de transformation agro-alimentaire et de stockage. En outre, le programme développera des infrastructures pour aider les agriculteurs à accéder aux marchés. Il vise la réhabilitation de 1 530 kilomètres de routes et de ponts et la construction ou la réhabilitation de 44 entrepôts, 68 centres de santé et hôpitaux ruraux, 35 centres de nutrition et 70 écoles primaires et secondaires. Pour plus d'informations sur le programme, veuillez [cliquer ici](#).



- **Financement des solutions d'énergie renouvelable**

En juillet, ELAN RDC a lancé un appel à propositions (du 13 juillet 2020 au 1er décembre 2020) pour les entreprises fournissant des solutions solaires renouvelables aux ménages à faible revenu. Les propositions seront évaluées dans le cadre d'un mécanisme de financement basé sur les résultats, et le financement offert subventionnera le coût des intrants solaires (afin de réduire le coût pour le consommateur final: les ménages à faible revenu). Pour plus d'informations, cliquez [ici](#) et [ici](#).

## DÉVELOPPEMENTS MACRO-ÉCONOMIQUES

Le comité de politique monétaire de la BCC a tenu sa dernière réunion le vendredi 14 août sous la présidence de M. Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

Le communiqué du CPM révèle que la contraction de l'économie congolaise serait moins forte par rapport aux précédentes estimations en raison notamment de la relance de l'activité minière après le déconfinement des travailleurs et la hausse des cours des métaux à l'international. En effet, le taux de croissance économique en 2020 se situerait à -1,7% contre -2,4% estimé en mars.

Le solde d'opinions global des chefs d'entreprises s'est légèrement amélioré en dépit du pessimisme persistant au sein de la communauté des affaires : les chefs d'entreprises évaluent leur confiance à -15,1% en juillet venant de -22,3% en juin. Quant à l'évolution des prix intérieurs, il se dégage une accélération du rythme de l'inflation mensuelle, son taux s'établissant à 2,95% en juillet (contre 2,55% en juin). A la fin de l'année, le taux d'inflation annuel s'établirait à 20,76%.

Sur le marché de change, le franc congolais a poursuivi sa dépréciation par rapport au dollar américain malgré l'annonce interventionniste de la BCC qui a donné une accalmie précaire. A l'indicatif, 1 USD s'échange contre 1 960 CDF pendant qu'il se négocie à près de

2 000 CDF sur le marché parallèle. Les réserves de change elles se sont établies à 832,1 millions USD correspondant à 3 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres. Ce niveau est à diminution de 47,3 millions USD suite à l'intervention indirecte de la BCC sur le marché pour améliorer l'offre des devises.

C'est dans ce contexte de persistance de la dépréciation monétaire et de la hausse généralisée des prix sur le marché intérieur, que la BCC a décidé, depuis le 10 août, de relever son taux directeur de 7,5% à 18,5% pour atténuer la volatilité du taux de change et les pressions inflationnistes.

### Situation au pays sous COVID-19

Depuis le 21 juillet, le Président de la République avait annoncé la fin de l'état d'urgence dont les dernières mesures ont porté les effets le 15 août avec l'ouverture des frontières nationales et des lieux des cultes et des activités sportives. Toutes les activités commerciales (magasins, banques, bars, cafés, etc.) sont désormais autorisées sur fond d'une reprise timide.

Toutefois, en raison de la persistance de la pandémie, les mesures barrières sont maintenues.



Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'enquête ou si vous souhaitez contribuer à cette étude, veuillez contacter M. Bertin Muderhwa :

E-mail : [b.muderhwa@fec-rdc.com](mailto:b.muderhwa@fec-rdc.com)

Téléphone : +243823678354

Ce programme de recherche est soutenu par UKAID à travers le programme de développement du secteur privé ELAN RDC.